

**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DES BOURSES DE MOBILITE 2024-2025**

Le conseil d'institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80, vu les statuts de l'institut,

Délibère :

Article unique

L'attribution des bourses de mobilité 2024 – 2025 de l'ISTHIA telle que ci-dessous approuvée.

ETUDIANTS	FORMATION	PAYS	Montant
ACQUAH-PAYNE Mawuena	L3 THFS	Malte	700 €
AHAMEFULA Annabel	L3 THFS	Malte	700 €
ANSELME Lorie	M2 MIT	Pérou	700 €
BEN SAID ALI Oumaya	M2 TD	Madagascar	700 €
DESFORGES Mathilde	L3 MIT	Ile Maurice	700 €
DUVAUX Madeleine	L3 SAA	Mexique	700 €
ERNOULD Carmen	L3 SAA	Madagascar	700 €
GELIBERT Alycia	L3 MIT	Chypre	700 €
GIRARDEAU Lison	M2 TD	Mexique	700 €
GIROUD Matthieu	M1 TD	Népal	700 €
JOUBERT Divine	L3 MIT	Ile Maurice	700 €
KHALFI Fatima	M1 THFS	Dubaï	700 €
LE CHENE Camille	M2 MIT	Danemark	700 €
MARTIN Nicolas	L3 IHM	Malaisie	700 €
MENDES Louis	M1 TIC	Kosovo	700 €
MERCADIER Carla	M2 THFS	Ile Maurice	700 €
NYANKSON Kenneth	L3 THFS	Malte	700 €
SAOUDI--MEAR Kenza	M2 THFS	USA	700 €
VAN DER HOORN Caroline	L3 THFS	Pays-Bas	700 €
VASSAL Daphné	L2 THA	Sri Lanka	700 €
VERWAERDE Célia	M2 THFS	Corée du Sud	700 €

Délibération adoptée à la majorité des 19 membres présents ou représentés (18 pour, 1 abstention).

A Toulouse, le mercredi 9 avril 2025.

Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte



Campus du Mirail

Tél : +33 (0)5 61 50 23 68
5, allées Antonio Machado • 31058 TOULOUSE CEDEX 9
Courriel : isthia.toulouse@univ-tlse2.fr
Internet : www.isthia.fr

Campus de Foix

Tél : +33 (0)5 61 02 19 74 Centre Universitaire de l'Ariège
4, rue Raoul Lafayette 09000 FOIX
Courriel : isthia.foix@univ-tlse2.fr
Internet : www.isthia.fr

Campus de Cahors

Tél : +33 (0)5 65 23 46 04
273, Avenue Henri Martin 46000 Cahors
Courriel : master.gvcs-isthia@univ-tlse2.fr
Internet : www.isthia.fr

**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DE LA CAMPAGNE D'EMPLOI DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS (1/3)**

Le conseil d'institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'institut,

Délibère :

Article unique

Dans le cadre de la campagne d'emploi 2026 des enseignants-chercheurs, l'ISTHIA demande la création d'un poste de professeur d'université en section 19 Sociologie – Démographie (Sociologie de l'alimentation).

Délibération adoptée à l'unanimité des 18 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le mercredi 9 avril 2025.

Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte



Campus du Mirail

Tél : +33 (0)5 61 50 23 68
5, allées Antonio Machado • 31058 TOULOUSE CEDEX 9
Courriel : isthia.toulouse@univ-tlse2.fr
Internet : www.isthia.fr

Campus de Foix

Tél : +33 (0)5 61 02 19 74 Centre Universitaire de l'Ariège
4, rue Raoul Lafayette 09000 FOIX
Courriel : isthia.foix@univ-tlse2.fr
Internet : www.isthia.fr

Campus de Cahors

Tél : +33 (0)5 65 23 46 04
273, Avenue Henri Martin 46000 Cahors
Courriel : master.gvcs-isthia@univ-tlse2.fr
Internet : www.isthia.fr

**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DE LA CAMPAGNE D'EMPLOI DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS (2/3)**

Le conseil d'institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'institut,

Délibère :

Article unique

Dans le cadre de la campagne d'emploi 2026 des enseignants-chercheurs, l'ISTHIA demande la création d'un poste de professeur d'université en section 23 (Géographie physique, humaine et économique et régionale).

Délibération adoptée à la majorité des 18 membres présents ou représentés (17 pour, 1 abstention).

A Toulouse, le mercredi 9 avril 2025.

Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte



**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DE LA CAMPAGNE D'EMPLOI DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS (3/3)**

Le conseil d'institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'institut,

Délibère :

Article unique

Dans le cadre de la campagne d'emploi 2026 des enseignants-chercheurs, l'ISTHIA demande la création d'un poste de maître de conférences en section 11 (Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes).

Délibération adoptée à l'unanimité des 18 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le mercredi 9 avril 2025.

Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte



Campus du Mirail

Tél : +33 (0)5 61 50 23 68
5, allées Antonio Machado • 31058 TOULOUSE CEDEX 9
Courriel : isthia.toulouse@univ-tlse2.fr
Internet : www.isthia.fr

Campus de Foix

Tél : +33 (0)5 61 02 19 74 Centre Universitaire de l'Ariège
4, rue Raoul Lafayette 09000 FOIX
Courriel : isthia.foix@univ-tlse2.fr
Internet : www.isthia.fr

Campus de Cahors

Tél : +33 (0)5 65 23 46 04
273, Avenue Henri Martin 46000 Cahors
Courriel : master.gvcs-isthia@univ-tlse2.fr
Internet : www.isthia.fr

**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DE LA CAMPAGNE D'EMPLOI DES ENSEIGNANTS**

Le conseil d'institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'institut,

Délibère :

Article unique

Dans le cadre de la campagne d'emploi 2026 des enseignants, l'ISTHIA demande la création d'un poste PRAG hôtellerie-restauration.

Délibération adoptée à l'unanimité des 18 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le mercredi 9 avril 2025.

Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte



Campus du Mirail

Tél : +33 (0)5 61 50 23 68

5, allées Antonio Machado • 31058 TOULOUSE CEDEX 9

Courriel : isthia.toulouse@univ-tlse2.fr

Internet : www.isthia.fr

Campus de Foix

Tél : +33 (0)5 61 02 19 74 Centre Universitaire de l'Ariège

4, rue Raoul Lafayette 09000 FOIX

Courriel : isthia.foix@univ-tlse2.fr

Internet : www.isthia.fr

Campus de Cahors

Tél : +33 (0)5 65 23 46 04

273, Avenue Henri Martin 46000 Cahors

Courriel : master.gvcs-isthia@univ-tlse2.fr

Internet : www.isthia.fr

**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DE L'ACCORD DE COOPERATION AVEC LE VANUATU**

Le conseil d'institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'institut,

Délibère :

Article unique

Le renouvellement de la convention de coopération internationale relative au développement d'un programme de formation universitaire dans le domaine du tourisme, de l'hôtellerie et de la gestion hôtelière (L3 MHR) à Port-Vila, Vanuatu, 2023- 2027 est approuvée.

Délibération adoptée à l'unanimité des 18 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le mercredi 9 avril 2025.

Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte



**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025-2026 DE L'ISTHIA**

Le conseil d'institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'institut,

Délibère :

Article unique

Le calendrier universitaire 2025-2026 de l'ISTHIA est approuvé.

Délibération adoptée à l'unanimité des 15 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le mercredi 9 avril 2025.

Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte

